



page 5 **Parc d'Oxford :**
un beau projet
né de la persévérance

Page 2
L'actualité en images



Page 4
Le zoom
Plan Climat Air Energie :
tous mobilisés !



Page 8
La ville au quotidien





Mardi 22 et mercredi 23 octobre

Des stages de dessins, de mangas et de peinture à l'huile se sont déroulés avec le Foyer Arts et Loisirs pendant les vacances de la Toussaint.



Mercredi 23 octobre

Pendant les vacances de la Toussaint, les enfants de l'accueil de Loisirs ont visité le parc de Vizille.



Lundi 11 novembre

La cérémonie du 11 novembre a commémoré l'armistice de la guerre 1914-1918. A cette occasion, 10 élèves de CM2 étaient présents dans le cadre des actions du Passeport Citoyen et un ensemble orchestral du Foyer Arts et Loisirs a joué les hymnes.

Mercredi 13 novembre

Emma Abbid (18 ans) et Jade Bordet (17 ans), jeunes talents de la Ville, proposent une exposition commune du 13 novembre au 13 décembre à l'Hôtel de Ville.

Les deux artistes ont été formées par Béatrice Salvi et Agnès Colrat, professeurs de dessin et peinture du Foyer Arts et Loisirs et continuent aujourd'hui à développer leur savoir-faire : Jade vers sa passion de l'art japonais et Emma à l'école des Beaux-Arts de Grenoble.



Samedi 19 et jeudi 24 octobre

A l'initiative de la bibliothèque municipale, la Ville a programmé deux après-midis de projections dans le cadre de la Fête du cinéma d'animation. Au total, 150 personnes ont profité des courts-métrages d'animation.



Mercredi 30 octobre

Les enfants de l'accueil de Loisirs ont passé la journée à Ballalama à Réaumont et ont profité des lamas (découverte des animaux, contact pour le brossage et promenade dans les bois).



Mardi 12 novembre

Les maires du Fontanil-Cornillon, de Saint-Égrève et de Saint-Martin-le-Vinoux se sont réunis pour la signature de la convention de partenariat et de la Charte Réseau des écoles de musiques de l'axe de la Ligne de tram « E ». L'Unisson, conservatoire de musique de Saint-Egrève ; FONTA Musique, l'école de musique du Fontanil-Cornillon et le Foyer Arts et Loisirs de Saint-Martin-le-Vinoux vont désormais collaborer autour de projets communs.



Yannik Ollivier lors de l'inauguration de l'école Simone Veil, le 20 septembre.

édito

La réalisation du parc d'Oxford, conduite avec ténacité, découle d'une stratégie de long terme, au soutien des capacités financières de la Ville et des aides susceptibles d'être réunies.

La recherche d'enseignes de qualité - EDF et Econocom -, tout comme l'aménagement du site, n'ont pas été le fruit du hasard. Le montage financier de l'opération a fait l'objet de pré-études et études, de bilans financiers pour connaître de la faisabilité et de la fiabilité de l'opération.

Les résultats sont là, au bénéfice de la commune. Il reste à perfectionner et améliorer le site par une attention particulière sur la mobilité et le stationnement.

On notera l'embellissement du cimetière de la Buisserate, de belle facture. Sa végétalisation, non terminée encore, est propice au recueillement et à la sérénité.

Enfin, le zoom de ce numéro du Bref traite du Plan Air Climat. La commune fait, à son niveau et depuis longtemps, de l'écologie et de la maîtrise des dépenses d'énergie sa préoccupation primordiale... et notre bilan en la matière est chaque année meilleur. On peut légitimement en être fier.

Le bref n° 288 - Journal de Saint-Martin-le-Vinoux

- Directeur de publication : Yannik Ollivier
- Rédaction et photos : Mairie de Saint-Martin-le-Vinoux, Philippe Napoletano, Dauphiné Libéré
- Conception graphique : happydesign
- Impression : Imprimerie Notre Dame
Imprimé sur papier certifié PEFC avec des encres à base d'huile végétale
- Dépôt légal à parution



Le chiffre du mois

1 500

c'est le nombre d'employés d'EDF et d'Econocom qui travaillent chaque jour sur le Parc d'Oxford.

Yannik Ollivier
Maire de Saint-Martin-le-Vinoux



Plan Climat Air Energie : tous mobilisés !

Dans les Alpes, il est facile de constater les effets du dérèglement climatique. Les glaciers reculent, les éboulements deviennent plus fréquents, les vagues de chaleurs sont plus intenses et les périodes de sécheresse plus longues. Face à cela, dès 2005, la Métropole a adopté le plan Climat Air Energie. Son but est d'organiser l'action des différentes collectivités de la Métropole pour réduire les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre.

A Saint-Martin-le-Vinoux, on fait quoi ?

La Ville a adhéré en 2005 au Plan Climat qui se déroule sur 6 axes :

- Aménagement et adaptation,
- Habitat,
- Mobilité,
- Consommation et production locales,
- Ville Engagée,
- Mobilisation.

En matière d'aménagement et d'adaptation, un des objectifs est de renforcer la présence végétale afin de lutter contre les îlots de chaleur. Les réaménagements du jardin Pique-Pierre et du cimetière de la Buisserate ont permis la création de plus de 3000m² de surfaces végétales en remplacement de sols imperméables. Au total, en 2019, 54 arbres et 2 300 arbustes ont été plantés.

Dans le cadre du projet Mikado, les berges de l'étang Pique-Pierre ont été aménagées : les abords ont été végétalisés et les berges ont été valorisées et sécurisées par des pontons. Du mobilier urbain en bois a également été installé.

En matière d'habitat, les foyers saint-martiniers ont été sensibilisés au dispositif Mur/Mur : 72 logements en copropriété ont ainsi été rénovés.

Sur la question de la mobilité, la commune met à disposition de ses agents des tickets de tramway et des vélos pour les déplacements professionnels. Le nombre de véhicules municipaux (camions, tracteurs compris) a ainsi reculé, de 18 à 15, malgré l'étendue de la commune et sa configuration géographique.

Concernant la consommation et la production locales, chaque jour, 300 repas sont fabriqués sur la commune, au Village par l'association Sainte-Agnès, de manière solidaire et engagée, en circuit très court, sans transport longue distance. Ces repas, servis dans toutes les écoles, sont composés à 50 % de produits locaux, frais ou bio, respectant les calendriers des saisons. Chaque jour, un repas sans viande est proposé. Une fois par semaine, un repas entièrement végétal est proposé. Les enfants sont sensibilisés au gaspillage alimentaire à la cantine grâce à l'initiative métropolitaine « 1001 écoles contre le gaspillage alimentaire ». Des jardins familiaux ont été aménagés par la Ville et ouverts aux habitants à Pique-Pierre et à Champeyrard.

En matière d'économie d'énergie encore, sur les 10 dernières années, Saint-Martin-le-Vinoux, Ville Engagée, a baissé la consommation énergétique de ses bâtiments de 34 %, celle de l'éclairage public de 20 % et celle des carburants de 56 % ; soit une baisse de la consommation énergétique globale de 35 %. L'éclairage public est progressivement

remplacé par de l'éclairage LED, moins énergivore. Les véhicules Crit'Air 4 et 5 du parc communal sont remplacés par des Crit'Air 1 et 2. La zone industrielle est également éteinte de minuit à 5 h du matin.

Enfin, concernant le thème de la Mobilisation, des ateliers compostage sont organisés. Le dispositif Cliiink de la Métropole, visant à améliorer la collecte du verre, est également en place sur 9 conteneurs communaux. Des ampoules LED sont offertes par le CCAS pour les familles en difficultés. Le passeport citoyen, mis en place en 2018, implique les élèves de CM2 sur les questions environnementales (voir encadré).

Et après ?

Ce ne sont là que quelques-unes des actions mises en place sur les dernières années par la Ville. D'autres actions sont prochainement prévues comme une nouvelle piste cyclable rue de la Gare fin 2019-début 2020, des ateliers éco-conduite pour les services techniques visant à apprendre à conduire en consommant moins ou l'installation d'une chaudière à granulés bois à l'accueil de loisirs de Lachal.

Le nouveau plan Climat est à l'étude pour les années 2020-2030, ce qui impliquera de nouveaux engagements forts de la part de la commune et de la Métropole grenobloise.

Un budget participatif est également prévu pour financer la réalisation de projets énergétiques portés par les habitants.

Tous unis pour le climat ! ■

Parc d'Oxford : un beau projet né de la persévérance

Pour qu'elle soit un succès, une opération d'urbanisme et d'immobilier économique d'envergure telle que le Parc d'Oxford, est une opération nécessairement longue. Elle demande beaucoup d'énergie, d'endurance et de créativité, des partenariats nombreux, durables et solides, mais également de résister aux aléas et de bénéficier de quelques opportunités et de « coups de pouce du destin ». L'histoire du programme du Parc d'Oxford a débuté en 1999, alors que le secteur était encore nommé les Vingt Toises.



Imaginer l'avenir

À cette époque, il y avait un terrain de football, des locaux de stockage pour les ateliers municipaux, ou encore le club canin, et bien sûr, le cimetière. Dès le départ, le projet consistait à créer un nouveau quartier économique parfaitement inséré dans l'agglomération, un quartier à part entière de la Ville, dont la vocation professionnelle laisserait également la place à des espaces verts et des activités de loisirs, dont l'étude architecturale serait pertinente, vertueuse et adaptée au lieu. Rapidement, l'option a été prise de penser ce quartier comme une extension du polygone scientifique installé à une longueur de pont, sur la Presqu'île. Mais du projet à la mise en œuvre, il y a un monde... sans même évoquer son achèvement !

Conception d'un programme immobilier

Car si le maire et son équipe se sont toujours tenus aux avant-postes, il était indispensable que d'autres acteurs entrent en jeu. En 2000, les 5,5 hectares de terrains ont été vendus à la Communauté d'agglomération (dans le cadre de sa compétence « développement économique »), qui a ensuite également acquis, après des années de négociations, une petite parcelle complémentaire appartenant à la SNCF. La construction et la promotion ont été confiées à GA Smart Building, une entreprise toulousaine atypique et en pointe à plus d'un titre sur le sujet environnemental depuis de longues années. Le cabinet d'architectes Groupe 6 a, quant à lui, su proposer des bâtiments bioclimatiques sobres et élégants.



A L'ÉCOLE AUSSI ON SE MOBILISE !

Depuis 2018, la commune a mis en place le **Passeport Citoyen** pour inviter les élèves de CM2 à participer à la vie de leur commune. Un thème de ce passeport est « J'agis pour mon environnement ».

Une action obligatoire consiste à collecter les déchets autour des groupes scolaires de la commune. Une autre action, en collaboration avec les services techniques de la commune, consiste à repérer les mauvais comportements qui gênent les autres ou qui dégradent leur environnement. Une prise de conscience dès leur jeune âge est capitale pour la préservation de leur cadre de vie.



Yannik Ollivier
Maire

« Pour chacun des projets que nous avons réalisés durant mes mandats, nous avons toujours accordé énormément d'intérêt à l'architecture. Parce qu'un édifice, public, privé, à destination économique ou d'habitat, doit être pensé pour donner envie d'y pénétrer, de le fréquenter, doit refléter la qualité de ce qui s'y passe. Il doit s'intégrer dans l'environnement et contribuer pleinement à la qualité de vie, perceptible immédiatement à l'œil. L'architecture est l'image de notre Ville, la qualité urbaine est sa marque de fabrique. »

Début de concrétisation

La ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) créée, le programme disposait d'une existence juridique. La prochaine étape consistait à mettre en œuvre le cahier des charges pour pouvoir passer à une phase plus opérationnelle. Comment découper les lots ? Comment dessiner la voirie ? Et surtout comment relier cette ZAC aux axes de communication : autoroute A48, polygone scientifique, autres zones d'activités ? Pendant des années, l'opposition du maire à la réalisation de la Rocade Nord par le Conseil général de l'Isère a eu pour conséquence le blocage de l'opération. En effet, la Rocade Nord devait traverser la Chartreuse entre Saint-Martin-le-Vinoux et La Tronche par un tunnel dans la montagne, au milieu des galeries anciennes des cimetières, dont certaines se sont effondrées depuis. Alors, comment faire vivre un site économique sans accès

routiers ? Comment attirer des investisseurs ? Ce n'est que quelque temps après l'avis défavorable à l'unanimité des commissaires enquêteurs quant à l'utilité publique de ce projet de Rocade Nord, que la Ville et la Communauté d'agglomération grenobloise ont pu remettre en marche le programme du Parc d'Oxford. L'agglomération a décidé de déléguer la maîtrise d'ouvrage à Isère Aménagement, le « bras armé » des collectivités locales en la matière. Des budgets furent votés, des entreprises de travaux publics consultées. Après un premier chantier de VRD (Voirie, Réseaux Divers), la commercialisation a pu débuter. La difficulté, plus de 10 ans après le lancement du projet, a été de ne pas céder aux premières propositions d'investissement, de tenir bon jusqu'au « bon projet », celui qui réunissait tous les critères pour faire de ce site, incroyablement placé, un site remarquable.

Début de concrétisation

Au cœur d'un des trois grands secteurs identifiés comme pôle de centralité par Grenoble-Alpes Métropole, le lieu est particulièrement stratégique. Désormais, avec la proximité des tram E et B, des pistes cyclables et une bretelle donnant directement accès à l'autoroute, avec un emplacement idéal aux portes de Grenoble et en direction de Lyon, le Parc Oxford était devenu un espace susceptible d'intéresser les plus exigeants. Ce fut le cas, notamment avec EDF, dont la candidature fut particulièrement soutenue par le maire, Yannik Ollivier. L'entreprise souhaitait rassembler la totalité de son pôle hydraulique sur un seul et même site, et donc, au Parc d'Oxford. Puis vint Econocom – acteur européen majeur dans le domaine de la transformation digitale des organisations –, qui s'est manifestée pour y installer l'ensemble de ses équipes jusqu'à présent dispersées.

Top départ !

Le premier contrat concernant le NMF (Nouveau Module de Formation) a été signé et le bâtiment d'environ 3 800 m² a été mis en service en septembre 2017. Consacré au savoir-faire d'EDF dans le domaine de l'énergie hydraulique, il abrite une turbine, des maquettes et des laboratoires, et accueille des stagiaires venus de toute la France. Puis, toujours pour EDF, se sont enchaînés les trois immeubles de bureaux d'environ 8 000 m² chacun, ainsi que le parking silo et le restaurant d'entreprise, pour lesquels le chantier a débuté au printemps 2017 et s'est achevé en juillet 2019. Le bâtiment d'environ 4 400 m² au sol destiné à Econocom a, quant à lui, été livré en janvier 2019. Et maintenant, chaque jour, 1 500 salariés des deux entreprises travaillent sur le site, sans compter les personnes au centre de formation environnemental.

Espaces verts, de respiration ou de recueillement

L'étang a été repensé et réaménagé par la Métropole dans le cadre du projet Mikado, pour les Saint-Martiniens, mais aussi pour le personnel des entreprises du Parc et pourquoi pas les habitants et salariés de la Presqu'île scientifique. Une mise en valeur a été réalisée, faite de végétalisation et de cheminements parsemés de mobilier. Les abords du plan d'eau ont été profilés, des enrochements ajoutés, qui offrent des conditions favorables à la diversification de la faune et de la flore, et quatre pontons ont été mis en place. Entre l'étang et Econocom, la présence d'une agora et d'un restaurant a été prévue, favorisant le « vivre ensemble ». Enfin, la Ville a imaginé et réalisé un cimetière plus ouvert, beaucoup plus vert, avec des allées de gravier, du gazon et de nouvelles plantations. ■

ISÈRE AMÉNAGEMENT : DE LA CONSTRUCTION À LA RÉALISATION

Créée en 2010, Isère Aménagement est une SPL (Société Publique Locale) dans les secteurs de la construction et de l'aménagement des territoires. Elle assure le rôle de concessionnaire, favorisant la mise en œuvre d'opérations. Avec un statut qui la rend en mesure de s'adapter à la demande, elle offre aux collectivités un large éventail de possibilités d'interventions.

UN ENVIRONNEMENT URBAIN À FORT ENJEU STRATÉGIQUE

Le Parc d'Oxford est au cœur du pôle de centralité nord-ouest, l'un des trois espaces définis par Grenoble-Alpes Métropole comme étant des secteurs à fort enjeu urbain, qui concentrent des fonctions clés de la vie des habitants : enseignement, emploi, commerce, transport, culture et loisirs. Les deux autres sont situés au sud de Grenoble et à l'entrée nord-est.

Le pôle de centralité nord-ouest fait l'objet d'investissements extrêmement importants : développement de l'éco-quartier de la Presqu'île scientifique et de son campus mondial, aménagement de l'éco-quartier des Portes du Vercors, réalisation d'un téléphérique urbain, rénovation du pont Bergonzoli, aménagement du Parc Mikado, etc.

MIKADO : LA CAMPAGNE EN VILLE

Mikado est un réseau d'espaces « verts et bleus », une trame écologique au cœur d'une aire urbaine. Réparti sur le territoire de cinq communes (Sassenage, Fontaine, Saint-Martin-le-Vinoux, Saint-Egrève et Grenoble), il s'appuie sur de l'existant, ainsi que sur des opérations en cours ou à venir. La démarche est paysagère et environnementale, basée sur le concept de « métropole résiliente ».

Mikado vise à valoriser, rendre plus accessible et mettre en relation certains espaces naturels de l'agglomération. A Saint-Martin-le-Vinoux, Mikado concerne par exemple l'aménagement par la Métropole de l'étang situé au bout du Parc d'Oxford : berges, plantations, roserai, mobilier urbain, etc.

GA Smart Building

« Je tiens à préciser que depuis 2014, nous avons bénéficié de l'écoute et d'une aide constante du maire, Yannik Ollivier. Très présent, il a sans doute été le moteur du projet. »

France Vidal
Directrice de la promotion sud-ouest

Fondée en 1875, GA Smart Building est une entreprise d'environ 800 salariés, basée à Toulouse. En 1970, elle industrialise les constructions par assemblage mécanique de composants de structures et de façades fabriqués dans ses usines. En choisissant le modèle du « hors site », c'est-à-dire en externalisant un maximum d'opérations du chantier, GA Smart Building offre de nombreux bénéfices : réduction des nuisances sur site et de la durée des travaux jusqu'à 60 %, meilleure valorisation des déchets recyclés en usine, conditions de travail et de sécurité optimum, ou encore amélioration de l'impact carbone des chantiers.

Car l'entreprise est résolument impliquée dans la cause environnementale. La diminution de la consommation d'énergie et le bas carbone sont au cœur de ses préoccupations. Par exemple, les bâtiments du Parc d'Oxford sont équipés de stores qui s'actionnent automatiquement selon la position du soleil. Il s'agit là d'une des fonctions gérées par la GTC (Gestion Technique Centralisée), qui relie tous les équipements et les met en cohérence. Ce système intelligent évolue en apprenant et en analysant les usages des salariés !

Un urbanisme interconnecté

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) est un document conçu pour définir la destination générale des sols. Il établit les règles, indiquant quelles formes doivent prendre les constructions, quelles zones doivent rester naturelles, être réservées pour les constructions futures, etc. Il expose clairement les intentions générales d'une collectivité quant à l'évolution de l'agglomération.

Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) contient les mêmes éléments que le PLU, mais à l'échelle supracommunale. Il est applicable à partir du 1^{er} janvier 2020. Le PLUi, comme avant lui le PLU, doit être compatible avec le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale).



Vérifier votre inscription sur la liste électorale

En prévision de la prochaine échéance électorale de 2020, pensez à vérifier si vous êtes inscrit(e) sur la liste électorale.

Le répertoire électoral unique mis en place en 2019 a généré de nombreux flux de données entre l'INSEE et les communes et quelques erreurs.

De ce fait, vous êtes invités, afin de vous assurer de la fiabilité des données vous concernant, à vous rendre sur le site servicepublic.fr afin d'effectuer une vérification en ligne.

Si vous n'avez pas accès à internet, vous pouvez venir en mairie ou contacter le service Affaires générales au 04 76 85 14 50.

Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement

Le projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement est porté à consultation du public **jusqu'au 23 décembre**. Ce projet concerne les actions préventives et curatives des situations de fortes nuisances liées aux infrastructures nationales dont le trafic annuel est supérieur à 8 200 véhicules par jour (routes, autoroutes) et 82 trains par jour (voies ferrées).

Le projet de PPBE est consultable sur le site internet www.isere.gouv.fr. L'unité mobilité air bruit de la DDT est à la disposition du public sur rendez-vous pour parler du projet au 04 56 59 45 80 ou par mail à l'adresse ddt-consultation-ppbe@isere.gouv.fr

Conseil municipal

Lundi 7 octobre 2019

> CLECT emploi et insertion

La Ville adopte le rapport de la CLECT, la commission locale des charges transférées des communes à la Métropole, principalement la compétence emploi et insertion, qui devient métropolitaine. Le coût global pour la commune est de 33 825 € par an, prélevé sur l'attribution de compensation.

> Gratuité de la bibliothèque Pierre Fugain

La bibliothèque était gratuite pour les enfants, la Ville adopte la gratuité aussi pour les adultes.

> Avis sur l'actualisation du zonage d'assainissement des 49 communes de la métropole

La Ville demande l'inscription du hameau de Lachal, de la zone AU de Lachal, du secteur du Pré du Nay et du hameau du Mas Caché en zonage d'assainissement collectif et la poursuite d'une étude de faisabilité plus avancée sur le secteur.



Prochain Conseil municipal :
• Lundi 20 janvier à 19 heures.



Casamaures d'hier et d'Aujourd'hui

L'association a été sélectionnée au Loto du Patrimoine pour la mission Stéphane Bern. Cette sélection représente une reconnaissance d'envergure nationale pour la Casamaures qui est un monument emblématique du département de l'Isère.

L'association gestionnaire du site espère trouver 20% de financements participatifs restant avec la fondation du patrimoine pour compléter le budget des vitrages de couleur du Jardin d'hiver. Cette pièce d'apparat a subi les déflagrations des explosions du dépôt de munition du polygone, juste en face et ceci pendant les deux dernières guerres mondiales.

Les visiteurs apprécient depuis 3 décennies les travaux de restauration d'un patrimoine singulier visible du bord des routes et de l'Isère.

Les bénévoles de la Casamaures vous accueillent chaque premier samedi du mois, à 14 h, pour des parcours guidés au bénéfice de l'association culturelle, qui organise ainsi des expositions. Cette année, profitez des « solarographes » de Guillaume Peruchon et des lignes de crêtes des montagnes du Vercors et de la Chartreuse de Monique Navizet. Des groupes et des associations se donnent rendez-vous au printemps pour aider au financement des chantiers des jardins de l'orangerie.

Pour plus d'informations, contactez l'association à l'adresse accueil@casamaures.org

Cross pour les enfants malades



Le samedi 14 décembre, l'ITEC Boisfleury organise le 26^{ème} cross Philippine Duchesne pour les enfants malades du CHU de Grenoble.

L'objectif est de récolter des fonds pour la création d'une unité familiale de néo-natologie pour permettre aux parents de vivre avec leur nouveau-né prématuré ou malade. Cela permettra ainsi d'éviter la séparation à la naissance et donner leur place aux parents tout au long de l'hospitalisation.

Pour plus d'informations et vous inscrire, appelez le 04 76 42 14 89 ou envoyez un mail à l'adresse contact@philippine-duchesne.fr. Vous pouvez également vous inscrire en ligne à l'adresse njuko.net/cross-enfants-malades-2019

Devenez bénévoles



L'association PHARES (Personnes Hospitalisées Agées, Réadaptation, Ecoute et Soutien) recherche des bénévoles pour aller à la rencontre des personnes âgées hospitalisées au CHU de Grenoble.

Le but est de renforcer la présence auprès de nos seniors en leur rendant visite, en les écoutant, en animant des ateliers jeux ou un salon de thé...

L'association recherche également des bénévoles pour participer au développement de la communication, à l'organisation d'événements ou à l'établissement de partenariats.

Pour plus d'informations, contactez le 06 30 50 16 42, envoyez un mail à l'adresse associationphares@chu-grenoble.fr ou rendez-vous sur le site www.association-phares.org

Collecte de jouets



Offrez un jouet pour Noël aux enfants dont les familles n'ont pas la possibilité de le faire... Nous avons tous dans nos placards des jouets en bon état avec lesquels nos enfants ne jouent plus.

La collecte pour le compte de l'association caritative Secours Populaire aura lieu à la Maison des Moais. Trois créneaux sont possibles :

- Jeudi 5 décembre de 19 h à 20 h,
- Dimanche 15 décembre 17 h à 18 h,
- Jeudi 19 décembre 17 h à 18 h 30.

Le stand sera tenu par des élèves de CM2 dans le cadre de leur défi « Passeport citoyen ».

N'hésitez pas, soyez solidaires à Noël.

Vigilance cambriolage

À l'approche de Noël, n'oubliez pas de préparer vos vacances. Pendant toute absence prolongée, avec l'Opération Tranquillité Absence, des patrouilles de police peuvent assurer la sécurité de votre domicile. Pour en bénéficier, rendez-vous sur le site www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34634 pour télécharger le formulaire. Il est à déposer au commissariat au plus tard 48 h avant votre départ.

Soyez vigilants ! De faux agents EDF ont été signalés sur la commune. Si vous êtes démarchés, demandez la carte professionnelle de l'agent et ne le laissez pas pénétrer dans votre domicile. En cas de doute, appelez le 17.

Pour plus d'informations, contactez la police municipale au 04 76 85 53 53.

Objets trouvés : comment ça marche ?

Si vous trouvez un objet sur la voie publique (clés, portefeuille...), vous pouvez les rapporter à la police municipale, à la mairie.

Si vous avez perdu un objet, n'hésitez pas à appeler le service au 04 76 85 53 53. En cas d'absence des agents, vous pouvez déposer les objets à l'accueil de la mairie.

POINT TRAVAUX

À l'approche de la fin d'année, voici le point travaux des chantiers en cours :

CIMETIÈRE BUISSERATE

Comme annoncé dans la Brève de juillet-août dernier, la Ville a réaménagé le cimetière Buisserate.

Au mois de juillet ont eu lieu le terrassement des allées, la réalisation des sols, bordures et fosses des arbres.

Au mois de septembre, l'entreprise Sports et Paysages a réalisé les gazons sur les concessions encore libres, le stabilisé engazonné des allées et l'installation de mobilier urbain.

Au mois d'octobre, les 9 premiers arbres achetés en conteneurs spéciaux ont été installés juste avant la Toussaint pour commencer à créer une volumétrie protectrice. Les travaux de plantations des 32 arbres restants, ainsi que celles des arbustes de haie et couvre-sols se poursuivront à une période plus favorable entre la mi-novembre et le mois de mars.

Au printemps prochain, les arbres de haute-tige des allées, une haie dense en limite avec Econocom, créeront une intimité propice au recueillement. Des concessions libres à l'intérieur des allées seront fleuries d'arbustes. Le choix des essences s'est porté sur un mélange de végétaux diversifiés pour un fleurissement à toutes les époques de l'année afin que le cimetière présente toujours l'attrait d'une floraison, d'un feuillage ou d'écorces colorées.



RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES



Une nouvelle cabane a été aménagée dans le jardin du Relais Assistantes Maternelles pour ranger les jeux des enfants, en particulier les vélos.

→ Bilan de la collecte de textiles

Au mois d'octobre s'est tenu un atelier scientifique dans le cadre de la Fête de la Science. A cette occasion, un stand de collecte de textiles tenu par la Métropole permettait de recueillir vos textiles usagés. Pendant cette après-midi, 21,2 kg ont été collectés dont 5,2 kg ont été réemployés.

Bravo à tous les donateurs !

→ Théâtre d'improvisation

Jeudi 5, vendredi 20 décembre et vendredi 10 janvier à 20 h, la Ligue d'Impro 38 revient à la Maison des Moais pour un Championnat NanoMatches d'improvisation théâtrale.



En 2019-2020, la Maison des Moais accueille 16 dates de championnat opposant 16 comédiens (8 filles/8 garçons). Pour ces "NanoMatches", ce ne sont pas 2 équipes de 4 comédiens qui s'affrontent mais bien 2 comédiens seuls livrés aux thèmes et aux nouvelles catégories d'un arbitre implacable. Avec pour seules armes leur créativité et leur fantaisie, ils sauront jouer de leurs talents pour faire vivre aux spectateurs le frisson de l'écriture spontanée, le plaisir du saut dans l'inconnu.

Tarifs : 8 € (Saint-Martiniers) et 13 €.

Plus d'infos et réservations au 04 76 27 07 48 ou www.improvisation.fr

→ « Parlons Sports »

Mercredi 4 décembre, l'Amicale Sports et Loisirs vous invite à une randonnée découverte. Nouveaux adhérents, rendez-vous à 13 h 30 sur le parking de la Maison des Moais. La randonnée sera suivie d'une réunion pour établir le programme trimestriel des randonnées pédestres et des futurs projets concernant les activités physiques. Une petite collation vous sera servie.

Durant les fêtes de fin d'année, l'association n'assurera pas d'activité du 21 décembre au 5 janvier 2020. Reprise en janvier le mardi 7 à 13 h 30 pour les jeux de cartes et le traditionnel tirage des rois. Les activités sportives le mercredi 8 à 13 h 30 également pour les randonnées pédestres.

→ Concert de Noël et fête des 60 ans du Foyer Arts et Loisirs



Vendredi 13 décembre à 20 h à la Maison des Moais, les professeurs du Foyer Arts et Loisirs et leurs élèves, la chorale, le théâtre et des invités surprise fêteront Noël avec vous, ainsi que les 60 ans de l'association.

Entrée gratuite.

Pour plus d'infos, contactez Corinne Pothier-Denis au 09 64 20 90 29 ou par mail à l'adresse.falsmv@orange.fr

→ Ciné Concert

Dimanche 15 décembre à 18 h à la Maison des Moais, dans le cadre du festival « Le Tympan dans l'œil », venez profiter d'un ciné-concert basé sur le film « Le mécano de la General opus 15 n° 1 », film muet de Buster Keaton et Clyde Bruckman et accompagné de la musique classique actuelle originale, composée et jouée par Jean-Philippe Isoletta au piano.

Notre héros nous fait vivre ses aventures, à travers une passion partagée entre la General (la locomotive dont il est le mécanicien) et sa dulcinée, Annabel. En pleine guerre de Sécession, Johnny Gray se lance seul, intrépide, à la poursuite d'espions nordistes qui se sont emparés de sa belle et de sa locomotive. Cette grande fresque représente un autre regard ludique et subtil sur cette période de l'histoire des Etats-Unis, et sur la guerre en général. Des péripéties burlesques pour tous publics, avec un second degré de lecture clairement anti-militariste, et surtout très humain, traité avec humour et légèreté. Le tout à travers une histoire d'amour rocambolesque.

Tarifs : 4 €, 5 € et 8 €

Réservation conseillée auprès du service Culture et Associations au 04 76 85 14 50 ou par mail à l'adresse.culture@smlv.fr



→ Exposition « Extrémités » Arts et Loisirs

Emma Abid et Jade Bordet, jeunes talents de la Ville, proposent une exposition commune à découvrir du **13 novembre au 13 décembre** aux heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

Les deux artistes ont été initiées au dessin et à la peinture par Béatrice Salvi, enseignante au Foyer Arts et Loisirs.

→ Théâtre de marionnettes « Aladin »

Vendredi 24 janvier à 20 h à la Maison des Moais, la compagnie Théâtre du Kronope propose un spectacle de marionnettes.

Sur scène, un comédien aux mille et une facettes jongle avec l'humour, le suspense et l'amour. Génie au grand cœur et aux airs de clowns venu d'orient, il vous embarque dans un pays lointain pour vous conter l'histoire d'Aladin : une drôle d'aventure, à la croisée du théâtre, des arts de la marionnette et du théâtre d'objets.



Tarifs : 3 €, 4 € et 6 €

Réservation conseillée auprès du service Culture et Associations au 04 76 85 14 50 ou par mail à l'adresse.culture@smlv.fr

→ Tribune politique

Majorité municipale
"Saint Martin-le-Vinoux à cœur"

PARLONS CHIFFRES

« Si les chiffres ne mentent pas, il arrive que les menteurs chifffrent ». Fabriquer des tableaux financiers, en prétendant comprendre les chiffres alors qu'en réalité on les manipule pour parvenir à un résultat déterminé à l'avance, c'est fuir les vrais sujets.

Parlons donc chiffres, vérifiés, certifiés. Les dépenses réelles de fonctionnement de la commune étaient de 4,746 millions en 2011, de 4,692 millions en 2019. L'encours de la dette s'établira à 3,4 millions d'euros au 1^{er} janvier 2020, soit 586 € par habitant (829 € pour les communes de même strate); notre capacité de désendettement est de 4 ans, ce qui est excellent, le seuil de vigilance est à 10 ans. Le budget de l'Education dépasse les deux millions d'euros par an, soit presque la moitié du budget de la Ville. Notre investissement est de 523 € par habitant, alors qu'il est de 298 € par habitant pour les communes de même strate. Notre situation financière est très saine. Pour preuve, la commune n'a pas augmenté les impôts depuis 14 ans, et a même baissé la taxe d'habitation de 20 % en 2016.

Minorité municipale
"Citoyenneté et transparence pour Saint-Martin-le-Vinoux"

NOTRE GROUPE S'AGRANDIT POUR MIEUX VOUS REPRÉSENTER !

Caroline Pelissier, conseillère municipale à la commission Education, très engagée auprès des jeunes nous a rejoint à la rentrée.

« Je me retrouve naturellement dans le groupe Citoyenneté et Transparence pour SMLV créé par Anne et Joaquin au printemps dernier. Nous avons appris à nous connaître, à travailler ensemble et notre vision des projets pour la commune est proche. Nous sommes rejoints petit à petit par des habitants sensibles à nos valeurs et c'est une réelle richesse d'échanger avec eux. Aujourd'hui, je conçois difficilement d'avancer sans consulter les autres, partager les informations et mettre en commun nos compétences. C'est peut-être utopique mais c'est vivifiant. »

Les sujets ne manquent pas à l'échelon de Saint-Martin-le-Vinoux et de la Métropole, nous vous remercions chaleureusement pour chacun de vos échanges avec nous et chacune de vos idées qui nous permettent d'avancer.

Anne Tourmen, Joaquin Torrès & Caroline Pelissier
contact@citoyens-pour-smlv.fr
www.citoyens-pour-smlv.fr / Twitter @SMLVinoux
Facebook Citoyens pour SMLV

→ Prêt d'un broyeur de végétaux

Comme expliqué dans la Brève d'octobre, la Métropole met à disposition un broyeur de végétaux gratuitement. Ce dispositif est une alternative à l'interdiction de brûlage des déchets verts. Pour réserver le broyeur, vous devez vous adresser aux services techniques de la commune les matins de 8 h 30 à 12 h 30.

Le broyeur, partagé avec d'autres communes, est disponible une semaine toutes les cinq semaines. Pour Saint-Martin-le-Vinoux, il s'agit de la semaine 52 en 2019 (24 au 29 décembre), des semaines 5 (29 janvier au 2 février), 10 (3 au 8 mars), 15 (7 au 12 avril), 20 (12 au 17 mai) et 25 (16 au 21 juin) pour le premier semestre 2020.

Les pièces à fournir pour la réservation du broyeur sont des photocopies de la carte d'identité, d'un justificatif de domicile, de la carte grise du véhicule tractant, une attestation d'assurance du véhicule tractant, une attestation d'assurance « responsabilité civile » en cours de validité et un chèque de caution de 1 000 € (libellé à l'ordre du Trésor Public) qui sera rendu au retour du matériel.

Minorité municipale
"Faire entendre la voix des travailleurs"

N'ACCEPTONS PLUS

Avec sa réforme du chômage, le gouvernement va plonger des centaines de milliers de travailleurs supplémentaires dans la précarité et la misère.

Depuis des années, les gouvernements cassent les droits des travailleurs. Et demain ce sera le tour des retraites, car la réforme vise à imposer de travailler plus longtemps pour une pension moindre.

La société marche sur la tête : pour ceux qui nous dirigent, tout ce qui est vital - emploi, salaires, retraites, santé, éducation, transports, logement - sont des charges qu'il faut réduire ; et tout ce qui va dans les poches d'une poignée de riches - les bénéficiaires et les plus-values - doit croître encore et toujours. Alors que cet argent, issu de l'exploitation, ne sert qu'à satisfaire des caprices de riches et alimente la spéculation et les risques d'un nouveau krach !

Seuls nous, travailleurs, en se battant pour nos intérêts, pouvons faire prendre une autre voie à la société. Le jour où nous n'accepterons plus de voir nos conditions de vie sacrifiées sur l'autel de la course au profit !

<https://christine-tulipe.blogspot.com>

Elire enfin une ou un maire à plein temps, à l'écoute, ouvert, non clivant, non partisan, non dogmatique, bon gestionnaire, et favorisant débats et échanges d'idées
Notre blog : <http://pour-saintmartinlevinoux.over-blog.com>



toutes les infos pratiques en détail sur
www.saint-martin-le-vinoux.fr

Hôtel de Ville de Saint-Martin-le-Vinoux

> Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
> Téléphone : 04 76 85 14 50 > Courriel : mairie@smlv.fr

Agenda

Du 13 novembre au 13 décembre

- Exposition Emma Abid et Jade Bordet
> Hall de l'Hôtel de Ville

Jeudi 5 décembre

- Collecte de jouets au profit du Secours Populaire
> 19 h - Maison des Moais
- Nano-matches de théâtre d'improvisation
> 20 h - Maison des Moais

Samedi 7 décembre

- Remise des colis de Noël aux Anciens
> 9 h à 11 h 30 - Maison des Moais
- Compétition de tennis de table de l'Amicale Laïque
> 14 h à 21 h - Gymnase Pierre Mendès-France

Dimanche 8 décembre

- Repas de Noël des Anciens
> 12 h à 17 h - Salle JMK, zone industrielle

Vendredi 13 décembre

- Concert de Noël et fête des 60 ans du Foyer Arts et Loisirs
> 20 h - Maison des Moais

Samedi 14 décembre

- Stage de gymnastique enfants avec l'Amicale Laïque
> 11 h à 16 h - Gymnase Pierre Mendès-France

Dimanche 15 décembre

- Collecte de jouets au profit du Secours Populaire
> 17 h - Maison des Moais
- Art Vivant ciné-concert
> 18 h - Maison des Moais

Jeudi 19 décembre

- Collecte de jouets au profit du Secours Populaire
> 17 h - Maison des Moais

Vendredi 20 décembre

- Nano-matches de théâtre d'improvisation
> 20 h - Maison des Moais

Mardi 7 janvier

- Vœux du Maire
> 18 h 30 - Maison des Moais

Vendredi 10 janvier

- Nano-matches de théâtre d'improvisation
> 20 h - Maison des Moais

Pharmacies de garde

7 et 8 décembre

Chalier - 04 76 75 43 42
Domaine Barnave - Saint-Egrève

14 et 15 décembre

Fontanil - 04 76 75 51 48
1 allée Charles Baudelaire - Fontanil-Cornillon

21, 22 et 24 décembre

Casadella - 04 76 75 31 67
61bis av. Gal de Gaulle - Saint-Egrève

28, 29 décembre et 1^{er} janvier

La Monta - 04 76 75 60 69
Place Pompée - Saint-Egrève

4 et 5 janvier

La Pinéa - 04 76 75 43 33
Ctre Commercial « La Pinéa » - Saint-Egrève



LE MÉCANO DE LA GENERAL OPUS 15 N° 1

Film muet • Buster KEATON
Musique classique • Jean-Philippe ISOLETTA

DIMANCHE
15 DÉCEMBRE 2019

CINÉ CONCERT

MAISON
DES MOAIS

A 18H



Dès 6 ans • 1h15

Tarifs : 4 €, 5 € et 8 €

Réservation conseillée

04 76 85 14 50

culture@smlv.fr



Dans le cadre du festival
« Le Tympan dans l'œil »